

FORMATION AU PERMIS BE

ENJEUX de la formation

L'automobile est devenu un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail, ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tous les automobilistes débutants sur certaines catégories de permis dont le BE à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation que nous vous proposons se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après l'obtention du permis de conduire en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule attelé, et donc à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers du programme mis en place comprendre les spécificités des règles du code de la route liées à la conduite d'un véhicule attelé ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques, et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

DÉROULEMENT de la formation auto préparatoire à l'examen du permis de conduire

Vous avez obtenu le code (ETG) ou votre permis B il y a moins de 5 ans ? Alors nous pouvons directement passer à la phase pratique 😊

Sinon il vous faudra le repasser.

LA PARTIE THÉORIQUE

Un élève inscrit chez *CAR*ément *PERMIS* dispose de plusieurs leviers pour travailler la partie théorique. De manière générale, voici comment nous conseillons à nos élèves de travailler et quels sont les moyens pour y arriver rapidement.

1- L'application KOPILOTE

Nous travaillons le code à l'aide d'une application sur tablettes numériques, comme à l'examen. Nous avons néanmoins un suivi individualisé puisque toutes les séries qu'elles soient thématiques, d'exercices, examens blancs ou autres sont enregistrées dans notre base de données. Ainsi, dans un premier temps, l'élève réalise une série d'accueil qui permet de dresser un premier bilan de ses qualités et de ses points de travail futur. Puis, au fur et à mesure de son avancée et de ses résultats, un diagramme (ci-dessous) se dessine et notre responsable administrative ou un enseignant oriente l'élève sur des séries ciblées ou des chapitres du livre de code à réviser.

Synthèse

Nombre de séries : 100

Durée totale : 17 h55 min48 s

Imprimer le bilan

Prépacode Tests ETG

100 séries de 40 questions réalisées

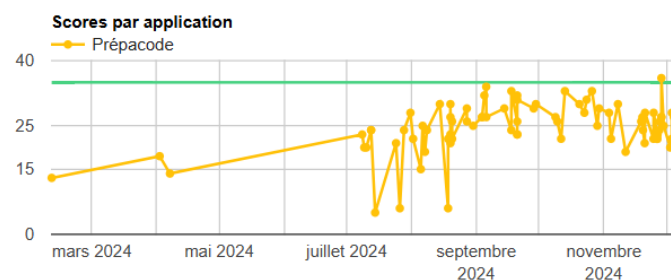
24/40 moy. 5 derniers tests de 40 Q°

17 h55 min48 s de formation

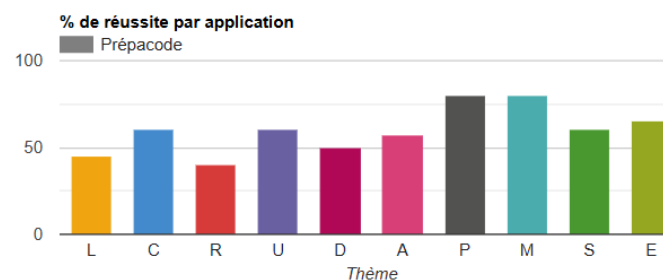
+ de détail



Courbe de Progression



Afficher les résultats Prépacode Tests ETG



2- Cours de code

En parallèle nous proposons des plages horaires durant lesquelles un enseignant diplômé est présent en salle de cours. Nous invitons fortement nos élèves à y participer. Le cours peut se passer de différentes manières en fonction du public :

- Nos élèves peuvent poser toutes les questions qu'ils souhaitent ou revenir sur des questions de séries déjà réalisées. Ce sera le point de départ du cours.
- Nous pouvons travailler un chapitre précis (règles de circulation, mécanique, secourisme, alcool, vitesse...).
- Nous pouvons également travailler sur une ou plusieurs séries thématiques. Les questions de ces séries amènent bien souvent des questions posées par nos élèves et conduisent ainsi dispenser un cours sur mesure en fonction du public présent.

3- Stage de code

Mis en place depuis janvier 2019, nous organisons plusieurs fois dans l'année des stages intensifs de code où une dizaine d'élèves sont conviés. L'objectif est de passer en revue l'essentiel du livre de code grâce à des cours animés, des séries thématiques et des examens blancs sur la dernière journée. Ce stage se déroule en présence d'un enseignant diplômé.

4- Cours de code en vidéo

Nous avons créé 15 cours de code reprenant l'ensemble du livre de code ! Pour ceux qui préfèrent entendre au lieu de lire le livre ! Il n'est pas exclu de cumuler les 2 😊

5- Cours théorique sur les grands thèmes de la sécurité routière

Nous dispensons également des cours théoriques sur d'autres créneaux horaires. Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite de nuit, conduite par intempéries... Ces cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

LA PARTIE PRATIQUE

A/ La partie « hors circulation » ou « plateau »

Un bref aperçu de la formation

En premier lieu, la formation pratique commence dès l'inscription de l'élève. En effet, il est proposé une évaluation sous forme de questions. L'enseignant transforme alors les réponses en une estimation de volume horaire de formation.

Voici comment se déroule l'apprentissage de manière générale :

- 1- Nous passerons en revue les différentes vérifications, thèmes et fiches d'interrogation orale afin de s'assurer de leur compréhension et de leur acquisition.
- 2- Nous apprendrons à atteler et désatteler le véhicule à sa remorque en toute sécurité.
- 3- Nous apprendrons à manipuler une remorque à travers différents exercices pédagogiques et via les parcours d'examen.

B/ La partie circulation

Un bref aperçu de la formation

Elle permet aux élèves d'apprendre à utiliser les techniques apprises sur la piste en conditions réelles de circulation. Il s'agit de se préparer aux dangers que tout conducteur de véhicule attelé va être amené à rencontrer.

Exactement comme pour toutes les formations dispensées nous utilisons la pédagogie par objectifs.

Toujours de manière générale, voici l'ordre pédagogique que nous utilisons pour faire progresser les élèves à leur rythme :

- 1- Circuler dans des conditions normales. En agglomération, les élèves sont notamment capables de conduire en sécurité en détectant les différentes intersections et en les franchissant en sécurité, de réaliser des arrêts/départs en toute sécurité, d'effectuer des contrôles rétroviseurs et angles morts, de réaliser des dépassements ou changements de voies en sécurité...
- 2- Circuler dans des conditions plus difficiles. Hors agglomération les élèves sont notamment capables d'appréhender les virages, croiser des usagers sur des routes étroites et sinueuses, s'insérer sur une voie rapide, partager la chaussée avec des poids lourds...

3- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique. En agglomération, hors agglomération et éventuellement sur voie rapide, les élèves sont capables de suivre un itinéraire de façon autonome sans intervention verbale de l'enseignant, pratiquer l'éco-conduite, gérer une situation d'accident...

Exactement comme pour les leçons de plateau, à chaque début de leçon nous reprenons le bilan des compétences acquises ou non lors de la leçon précédente. Nous formulons là aussi un ou plusieurs objectifs de travail pour la leçon puis nous partons les travailler. Nous revenons quelques minutes avant la fin de la leçon pour prendre le temps de débriefer et de formuler de nouveaux objectifs pour la leçon suivante.

Une fois tous les objectifs de la trame atteints l'élève est fin prêt à se présenter à l'épreuve de plateau et de circulation du permis de conduire.

CONDITIONS DE PASSAGE à l'examen

EXAMEN THEORIQUE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code il faut avoir au moins 17 ans si l'élève suit une formation traditionnelle ou 15 ans s'il a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite.

Pour réussir cette épreuve il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions. Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles l'élève devra répondre, certaines sont en vidéo.

Le jour de l'examen, l'élève doit obligatoirement apporter sa pièce d'identité originale et sa convocation imprimée.

Le code est valable 5 ans.

EXAMEN PRATIQUE (LE PLATEAU)

Pour se présenter à l'examen pratique il faut avoir au moins 17 ans. Il faut avoir au préalable réussi l'examen du code.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Vous serez amenés à :

- Effectuer les vérifications et à atteler la remorque au véhicule tracteur.
- Réciter un des 6 thèmes qui correspond à une vérification plus approfondie.
- Réciter l'une des 12 fiches de sécurité
- Effectuer une épreuve de maniabilité en marche arrière en moins de 5 minutes.
- Désatteler la remorque

Si le total de points est supérieur ou égal à 18/23 vous serez alors admissible et pourrez procéder dans la foulée à l'épreuve en circulation.

Vous conservez le bénéfice de l'épreuve « plateau » pour 5 épreuves en circulation pendant les 3 ans qui suivent la date de réussite à l'épreuve « plateau ».

EXAMEN PRATIQUE (LA CIRCULATION)

Afin de pouvoir être évalué en circulation le candidat doit avoir validé la partie plateau.

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

Elle a pour but de vérifier si l'élève est capable de conduire seul sans mettre en danger sa sécurité et celle des autres.
Elle est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Vous serez évalué à travers les différentes compétences ci-dessous :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
- Autonomie et la conscience du risque
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir des espaces de sécurité

Pour être reçu il faut que le total de points soit supérieur ou égal à 17/28 et ne pas avoir commis d'erreur éliminatoire.

Pour la présentation aux deux parties de l'examen, l'élève devra présenter sa pièce d'identité valide et son permis de conduire.
Les épreuves se déroulent en semaine entre 8h et 15h30.